



POWERED BY **asurion**

Terms and Conditions

For residents in all provinces except British Columbia:

ENGLISH • Page 2

For residents in the province of British Columbia:

ENGLISH • Page 7



PRÉSENTÉ PAR **asurion**

Termes et conditions

Pour les citoyens de toutes les provinces sauf la Colombie-Britannique :

FRANÇAIS • Page 4

Uniquement pour les citoyens de la Colombie-Britannique :

FRANÇAIS • Page 10

For residents in all provinces except British Columbia

Contract of Additional Warranty

This is a legal contract (referred to hereinafter as the “Plan”). By purchasing it, you understand that it is such a contract and acknowledge that you have had the opportunity to read the terms and conditions set forth herein. This Plan is not a contract of insurance. By purchasing this Plan you are consenting to Asurion Consumer Solutions of Canada Corp.’s collection, use and disclosure of personal information as described below, including its ability to share your personal information with Walmart, the seller of this Plan.

Obligor: Asurion Consumer Solutions of Canada Corp., whose address is 900-1959 Upper Water Street, Halifax, Nova Scotia B3J 3N2, Canada, telephone 1-866-856-3882.

Definitions: Throughout this Plan the words (1) “we,” “us,” and “our” refer to the Obligor, as referenced above; (2) “**administrator**” refers to Asurion Consumer Solutions of Canada, Corp. (“**Asurion**”). The administrator can be contacted at: 900-1959 Upper Water Street, Halifax, Nova Scotia B3J 3N2, Canada; (3) “**retailer**” and “**Walmart**” refers to Wal-Mart Canada Corp., the retailer from which you purchased the product and this Plan; (4) “**product**” refers to the item which you purchased concurrently with and is covered by this Plan; (5) “**you**” and “**your**” refers to the individual who purchased the product and this Plan; (6) “**breakdown**” refers to the mechanical or electrical failure of the product(s) caused by: (a) defects in materials and/or workmanship; (b) normal wear and tear; (c) dust, heat or humidity; or (d) power surge; and (7) “**replacement product**” refers to a **NEW, REFURBISHED OR REMANUFACTURED PRODUCT OF EQUAL OR SIMILAR FEATURES AND FUNCTIONALITY THAT PERFORMS TO THE FACTORY SPECIFICATIONS OF THE ORIGINAL PRODUCT**. Technological advances may result in a replacement product with a lower selling price than the original product.

Instructions: You must keep the sales receipt or order confirmation email for the product; it is an integral part of this Plan and you may be required to reference it to obtain service. This Plan, including the terms, conditions, limitations and exclusions set out herein, and the sales receipt or order confirmation email containing the price you paid for this Plan and covered product, the length and commencement date of this Plan and product identification information, constitute the entire agreement.

What is Covered:

This Plan provides for the repair or replacement of your product in the event the product experiences a breakdown which is not covered under any insurance policy, other warranty or service contract. If we determine that we cannot repair your product as specified in this Plan, we may replace the product with a replacement product or, at our discretion, we will issue you a voucher, gift card or cheque for the purchase price paid for the product, excluding taxes, as indicated on your sales receipt or order confirmation email, to return to the retailer to purchase a replacement product. Non-original manufacturer’s parts may be used for repair of the product if the manufacturer’s parts are unavailable. Once you have received your voucher, gift card, cheque or replacement product for your product pursuant to this Plan, all of our obligations under this Plan shall have been fulfilled in their entirety.

This Plan Includes the Following Product Specific Enhanced Coverages Beginning on the Date of Purchase:

- Power surge protection.
- Food Spoilage: If you purchased a Plan for a refrigerator or freezer, you will be reimbursed for food losses resulting from the covered breakdown of your refrigerator or freezer up to \$250 for the period of time specified

on your receipt on a per refrigerator or freezer/per incident basis. Documented proof of loss will be required.

- Laundry Allowance: If you purchased a Plan for a washer or dryer, you will be reimbursed for laundry cleaning services up to \$25 per qualified service repair if your product is out for service for more than seven (7) consecutive days. You will be required to submit an itemized list for each laundry reimbursement claim to the administrator.

Term of Coverage: The term of your Plan begins on your date of purchase and continues for the period indicated on your sales receipt or order confirmation email. Except for product specific enhanced coverages outlined above which begin on your date of purchase; all other coverage begins immediately following the expiration of the manufacturer’s warranty. The Plan is inclusive of the manufacturer’s warranty; it does not replace the manufacturer’s warranty but provides certain additional benefits during the term of the manufacturer’s warranty. After the manufacturer’s warranty expires, the Plan continues to provide some of the manufacturer’s benefits as well as certain additional benefits listed within the Plan’s terms and conditions. Plan coverage remains in effect throughout the end of your term, unless cancelled or fulfilled pursuant to the provisions below. In the event your product is being serviced by an authorized service centre when the Plan expires, the term of the Plan will be extended until the covered repair has been completed.

To Make a Claim / How it Works: If your product fails, call Product Protection Plan customer service at **1-855-308-7295** or go to www.asurion.com/walmartcanada, to process your claim 24 hours a day, 7 days a week. **You must call prior to having service; all repairs or replacements must be authorized in advance.** Unauthorized repairs or replacements may not be covered. In-home, depot or carry-in service may be available; the customer service representative will inform you what type of service your product qualifies for during the claim process. We will pay for the cost of shipping your product to and from the authorized service centre if depot service is required. At our sole discretion, we may require that you return the original product to us for inspection by our authorized service centre, or we may require you to purchase a replacement product with similar features, as a condition to receiving a replacement product or a reimbursement. We may require you to fill out a claim facilitation form prior to receiving service or a replacement or reimbursement under this Plan. You may also be required to produce a Provincial or Federal issued photo identification as a condition to receiving service or replacement or reimbursement under this Plan. All claims must be reported within thirty (30) days after expiration of this Plan. In addition, to English and French, customer assistance is available in a number of languages for your convenience.

No Lemon Policy: After three (3) repairs have been completed on an individual product, for the same defect, and that individual product requires a fourth (4th) repair, as determined by us, we will issue you a voucher, gift card or cheque for the purchase price paid for the product, excluding taxes, as indicated on your sales receipt or order confirmation email. The No Lemon Policy does not apply to repairs performed while the product is under the manufacturer’s warranty. Preventative maintenance checks, cleanings, product diagnosis and customer education are not considered repairs for the purposes of the No Lemon Policy.

Limit of Liability: For any single claim, the limit of liability under this Plan is the least of the cost of: (1) authorized repairs; (2) a replacement product; (3) reimbursement for authorized repairs or replacement; or (4) the price that you paid for the product, excluding taxes, as indicated on your receipt or order confirmation email. The total liability under this Plan for any single product is: (a) replacement of the product; (b) reimbursement of

the purchase price you paid for the product, excluding taxes as indicated on your receipt or order confirmation email; or (c) the total cost of all authorized repairs up to the purchase price you paid, excluding taxes, of the product. In the event that we have met any of the above conditions (a), (b) or (c) of the total liability we shall have fulfilled our obligations owed under this Plan and this Plan shall terminate.

Free transferability: The Plan may be transferred to a subsequent owner of the product at no additional charge. There are no restrictions provided your Plan is valid. To transfer, call 1-855-308-7295. Information provided by you must include the Plan number, date of transfer, new owner's name, complete address and telephone number.

Manufacturer's Responsibilities: Parts and services covered during the manufacturer's warranty period are the sole responsibility of the manufacturer.

WHAT IS NOT COVERED:

- (1) **Loss and theft;**
- (2) **Breakdown caused by accidental damage, spilled liquids, insect infestation, misuse, abuse, or intentional physical damage;**
- (3) **Service performed by unauthorized repair personnel;**
- (4) **Parts intended for periodic replacement (for example: filters, plumbing, filters, knobs, batteries, bags, belts, bulbs and/or lamps);**
- (5) **Cosmetic damage, including scratches, peelings or dents that do not impede the mechanical functionality of the item and problems due to improper installation;**
- (6) **Damage resulting from Acts of God;**
- (7) **Products with altered or missing serial numbers;**
- (8) **Products that are not listed on this Plan or on the sales receipt;**
- (9) **Consequential or incidental damages, including but not limited to, loss of use, loss of business, loss of profits;;**
- (10) **"No Problem Found" diagnosis or failure to follow the manufacturer's instructions;**
- (11) **Any failures, parts and/or labor costs incurred that are associated with a manufacturer's recall, regardless of the manufacturer's ability to pay for such repairs;**
- (12) **Pre-existing conditions;**
- (13) **Service or replacement outside of Canada;**
- (14) **Products not originally covered by a store return policy or manufacturer's warranty, including, but not limited to, floor models;**
- (15) **Damages caused by third-party actions, fire, collision, or vandalism;**
- (16) **Liability or damage to property, or injury or death to any person or pet arising out of the operation, maintenance or use of the product;**
- (17) **Cost of preventative maintenance and damages caused by improper preventative maintenance;**
- (18) **Damaged parts resulting from failure to maintain proper levels of lubricants or coolants;**
- (19) **Products with safety feature(s) removed, bypassed disabled or altered;**
- (20) **Any damage or loss to any data or operating system, including damage or loss as a result of any repairs or replacement under this Plan;**
- (21) **Damage which is not reported within thirty (30) days after expiration of this Plan;**
- (22) **Damages resulting from war, invasion or act of foreign enemy, hostilities, civil war, rebellion, riot, strike, labor disturbance, lockout or civil commotion;**

(23) Products used for commercial purposes (multi-user organizations), public rental or communal use in multi-family housing;

(24) Introduction of foreign objects; and

(25) Inherent defects that are the responsibility of the manufacturer.

No Deductibles: No deductibles apply to this Plan.

No Renewal: This Plan is not renewable.

Cancellation: You may cancel this Plan during the first ninety (90) days by visiting your local Walmart location. You may also cancel this Plan at any time by providing written notice to Asurion at Protection Plan Attn: Correspondence Department, P.O. Box 1818, Sterling, VA 20167, USA. If the Plan is cancelled by either party: (a) within ninety (90) days of the receipt of this Plan, you shall receive a full refund of the price paid for the Plan, provided no service has been performed, or (b) after ninety (90) days of the receipt of this Plan, you will receive a pro rata refund, less the cost of any service received. This Plan may be cancelled by us or Asurion for fraud or material misrepresentation by you, including but not limited to commercial or rental use, or if required to do so by a regulatory authority. Unauthorized repair or replacement of covered equipment may result in the cancellation of this Plan by us (for a reason other than fraud or material misrepresentation). In the event of cancellation by us, written notice of cancellation shall be mailed to you not less than ninety (90) days before cancellation is effective.

Personal Information: Personal information, which includes factual or subjective information (recorded or not) about an identifiable individual collected in connection with the Plan (referred to hereinafter as "Personal Information"), will be collected, used and disclosed by Walmart and Asurion for the purposes of administering the Plan, including investigating, assessing and processing claims, creating and maintaining records, insurance or reinsurance of Plan liabilities and providing customer service. Walmart and for such other purposes as are described in the privacy policy of Asurion, Asurion may exchange Personal Information as necessary for the purposes described above. Unless you opt-out by calling 1-855-308-7295 or visiting www.asurion.com/walmartcanada Walmart may also use your Personal Information to provide you with information and special offers regarding its products and services. Personal Information may also be used and disclosed for other purposes with your consent or as permitted or required by law. For more information (including with respect to the use service providers located outside of Canada in connection with the Plan), or for personal information access request, correction, and to exercise your privacy rights, please submit your privacy inquiry to Asurion by visiting this site: <https://privacyportal.onetrust.com/webform/c40dfca6-525d-44cd-82a0-f892f87753af/5df8f2e9-a6bb-46f7-acfa-2ad74900e035> or at P.O. Box 1818, Sterling, VA 20167, USA. Requests for access must be in writing. You may also obtain a copy of Asurion's privacy policy by visiting <https://www.asurion.com/privacy-policy-ca-en/>.

Data Residency: Your information may be processed and stored in the United States and may be subject to access by U.S. authorities under applicable laws.

To obtain a large-type copy of the terms and conditions of this Plan, please call 1-855-308-7295.

Administered by:

Asurion Consumer Solutions of Canada, Corp.
900-1959 Upper Water Street, Halifax,
Nova Scotia B3J 3N2, Canada • 1-855-308-7295
©2021 Asurion, LLC. All rights reserved.
585 (11/21)

WMCA-816454-21_Non BC_EN MKT68973

▲ BACK TO TOP

Pour les citoyens de toutes les provinces sauf la Colombie-Britannique

Contrat de garantie supplémentaire

Ce document constitue un contrat légal (ci-après, le « Plan »). En effectuant un achat, vous comprenez qu'il s'agit en tant que tel d'un contrat et vous reconnaissez que vous avez eu l'occasion de lire les modalités énoncées dans les présentes. Ce Plan n'est pas un contrat d'assurance. En souscrivant ce Plan, vous consentez à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation, par Asurion Consumer Solutions of Canada Corp., de renseignements personnels tels que décrits ci-dessous. De plus, vous acceptez que ces entités puissent communiquer vos renseignements personnels à Walmart, le vendeur de ce Plan.

Partie obligée : Asurion Consumer Solutions of Canada Corp., dont l'adresse est sise au 900-1959 Upper Water Street, Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3N2, Canada, et le numéro de téléphone est le +1 866 856-3882:

Définitions : Dans le présent Plan, les termes 1) « nous », « notre » et « nos » renvoient à la Partie obligée, comme indiqué ci-dessus; 2) l'« administrateur » renvoie à Asurion Consumer Solutions of Canada, Corp. (« Asurion »). L'administrateur peut être joint à : 900-1959 Upper Water Street, Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3N2 (Canada); 3) les termes « revendeur » et « Walmart » renvoient à Wal-Mart Canada Corp. qui est le revendeur auprès duquel vous avez acheté le produit et souscrit ce Plan; 4) « produit » renvoie à l'article que vous avez acheté en même temps que ce Plan garantissant le produit; 5) « vous », « votre » et « vos » renvoient à la personne qui a acheté le produit et souscrit ce Plan; 6) « défaillance » renvoie aux pannes mécaniques ou électriques affectant le ou les produits et causées par : (a) les défauts de matériau et de fabrication; (b) l'usure normale; (c) la poussière, la chaleur ou l'humidité, ou (d) une surtension; et 7) « produit de remplacement » renvoie à un **PRODUIT NEUF, REMIS À NEUF OU RÉUSINÉ AYANT DES CARACTÉRISTIQUES ET FONCTIONS ÉQUIVALENTES OU SIMILAIRES AU PRODUIT ORIGINAL ET FONCTIONNANT SELON LES MÊMES SPÉCIFICATIONS DE FABRICATION**. Les progrès technologiques peuvent faire en sorte que le prix de vente d'un produit de remplacement est inférieur à celui du produit d'origine.

Instructions : Vous devez conserver le reçu de vente ou le courriel de confirmation de commande du produit; il fait partie intégrante de ce Plan, et vous pouvez être amené à y faire référence pour obtenir le service. Ce Plan, y compris les termes, conditions, limitations et exclusions énoncés dans les présentes, et le reçu de vente ou le courriel de confirmation de commande contenant le prix que vous avez payé pour bénéficier de ce Plan et du produit couvert, la durée et la date de début de ce Plan et les renseignements d'identification du produit, constituent l'intégralité de l'entente.

Ce qui est couvert :

Ce Plan couvre les frais de réparation ou de remplacement de votre produit au cas où celui-ci aurait une défaillance non couverte par une police d'assurance, une autre garantie ou un contrat de service. Si nous estimons que nous ne pouvons pas réparer votre produit comme spécifié dans ce Plan, nous pourrions le remplacer par un produit de rechange ou, à notre discrétion, vous remettre un bon d'achat, une carte-cadeau ou un chèque à hauteur du prix d'achat que vous aurez réglé pour le produit, taxes non comprises, comme indiqué sur votre reçu d'achat ou dans le courriel de confirmation de votre commande, que vous pourrez remettre au revendeur en échange d'un produit de rechange. Le produit peut être réparé avec des pièces qui ne proviennent pas du fabricant d'origine si les pièces du fabricant ne sont pas disponibles. Une fois que vous aurez reçu le bon d'achat, la carte-cadeau, le chèque ou le produit de remplacement au titre de votre produit en vertu du Plan, nous serons réputés avoir rempli l'intégralité des obligations qui nous incombent en vertu du Plan.

Ce Plan comprend les couvertures améliorées spécifiques aux produits suivants, lesquelles entrent en vigueur à compter de la date d'achat :

- Protection contre les surtensions.
- Pertes de nourriture : Si vous avez souscrit un Plan pour un réfrigérateur ou un congélateur, vous serez remboursé pour les pertes de nourriture résultant d'une panne couverte de votre réfrigérateur ou congélateur jusqu'à 250 \$ pour la période de temps indiquée sur votre reçu, par réfrigérateur ou congélateur et par incident. Les pertes devront être étayées par des documents.
- Allocation pour les appareils de lavage: Si vous avez acheté un Plan pour une laveuse ou une sècheuse, vous serez remboursé pour les services de nettoyage du linge jusqu'à 25 \$ par réparation admissible si votre produit est hors service pendant plus de sept (7) jours consécutifs. Vous devrez soumettre à l'administrateur la liste détaillée de chaque service de blanchisserie dont vous demandez le remboursement.

Durée de la couverture : Le Plan entre en vigueur à la date de votre achat et couvre la période indiquée sur votre reçu de vente ou votre courriel de confirmation de commande. Sauf s'agissant des couvertures améliorées spécifiques aux produits, stipulées ci-dessus et prenant effet à la date de l'achat; les autres couvertures prenant effet immédiatement après l'expiration de la garantie du fabricant. Le Plan inclut la garantie du fabricant; il ne remplace pas la garantie, mais il offre certains avantages complémentaires pendant la durée de validité de la garantie du fabricant. À l'expiration de la garantie du fabricant, le Plan continue d'offrir certains avantages précédemment offerts par le fabricant, ainsi que les avantages complémentaires énoncés dans les conditions du Plan. La couverture du Plan demeurera en vigueur pendant toute la durée précisée, à moins qu'elle ne soit annulée ou utilisée conformément aux dispositions énoncées ci-dessus. Si votre produit est en cours de réparation dans un centre de service agréé à l'expiration de ce Plan, la durée du Plan sera prolongée jusqu'à ce que la réparation couverte ait été effectuée.

Concernant les plans relatifs à tous les autres produits : Le Plan prend effet immédiatement après l'expiration de la garantie du fabricant et reste valable pendant la période indiquée sur votre reçu d'achat ou dans le courriel de confirmation de votre commande à moins qu'il ne soit annulé ou mis en œuvre en vertu des dispositions mentionnées dans les présentes. Si votre produit est en cours de réparation dans un centre de service agréé à l'expiration de ce Plan, la durée du Plan sera prolongée jusqu'à ce que la réparation couverte ait été effectuée.

Pour formuler une réclamation/Démarches : Si votre produit tombe en panne, appelez le service à la clientèle du Plan de protection des produits au 1 855 308-7295 ou rendez-vous sur www.asurion.com/walmartcanada afin de formuler votre réclamation, le service étant ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. **Vous devez appeler avant de faire procéder à une réparation; toutes les réparations et tous les remplacements doivent être autorisés à l'avance.** Les réparations et remplacements non autorisés peuvent ne pas être couverts. Un service à domicile, de dépôt ou de retour peut être mis à disposition; le représentant du Service à la clientèle vous informera du type de service dont votre produit peut bénéficier au moment du processus de la réclamation. Nous prendrons en charge les frais d'expédition de votre produit à destination et en provenance du centre de service agréé si un service de dépôt est nécessaire. À notre entière discrétion, nous pourrions vous demander de nous retourner le produit original afin qu'il soit inspecté par notre centre de service agréé ou nous pouvons vous demander d'acheter un produit de remplacement ayant des caractéristiques semblables comme condition pour recevoir un produit de remplacement ou un remboursement. Nous pouvons vous demander de remplir un formulaire de facilitation

pour la réclamation d'un remboursement avant de recevoir un service, un remplacement ou un remboursement au titre de ce Plan. Vous pouvez également être tenu de présenter une pièce d'identité avec photo émise par votre province de résidence ou le gouvernement fédéral comme condition de recevoir un service de réparation, un produit de remplacement ou un remboursement au titre de ce Plan. Toutes les réclamations doivent être déclarées dans les trente (30) jours suivant l'expiration du présent Plan. En plus de l'anglais et du français, l'assistance à la clientèle est disponible dans plusieurs langues pour votre commodité.

Politique anti-citron : Après trois (3) réparations effectuées sur un même produit pour le même défaut, si nous estimons que ledit produit nécessite une quatrième (4e) réparation, nous vous remettrons un bon d'achat, une carte-cadeau ou un chèque à hauteur du prix que vous avez acquitté pour le produit, taxes exclues, comme indiqué sur votre reçu d'achat ou dans le courriel de confirmation de votre commande. La politique anti-citron ne s'applique pas aux réparations effectuées pendant que le produit est sous la garantie du fabricant. Les contrôles d'entretien préventif, les nettoyages, le diagnostic des produits et l'éducation des clients ne sont pas considérés comme des réparations aux fins de la politique anti-citron.

Limite de responsabilité : En ce qui concerne chaque réclamation individuelle, la limite de responsabilité au titre de ce Plan correspond aux frais les moins élevés entre 1) le coût des réparations autorisées, 2) le coût d'un produit de remplacement, 3) le remboursement des réparations autorisées ou du produit de remplacement, ou 4) le prix acquitté au titre du produit, taxes non comprises, comme indiqué sur votre reçu de vente ou dans votre courriel de confirmation de commande. La responsabilité totale au titre de ce Plan pour un même produit correspond : a) au remplacement du produit par un produit de rechange; b) au remboursement du prix d'achat que vous aurez réglé pour le produit, taxes non comprises, indiqué sur votre reçu de vente ou dans votre courriel de confirmation de commande, ou c) au coût total de toutes les réparations autorisées jusqu'à concurrence du prix d'achat du produit, taxes non comprises. Si nous satisfaisons à l'une des conditions a), b) ou c) ci-dessus relativement à la responsabilité totale, nous aurons rempli toutes les obligations qui nous incombent au titre du présent Plan, et celui-ci prendra fin.

Cession gratuite : Ce Plan peut être cédé à un propriétaire subséquent du produit sans frais additionnels. Aucune restriction ne s'applique tant que le Plan est en vigueur. Pour effectuer une cession, appelez au 1 855 308-7295. Vous devrez indiquer le numéro du Plan, la date de la cession, le nom du nouveau propriétaire, son adresse complète et son numéro de téléphone.

Responsabilités du fabricant : Les pièces et les services couverts pendant la période de garantie du fabricant relèvent de la seule responsabilité du fabricant.

CE QUI N'EST PAS COUVERT :

- 1) **La perte et le vol;**
- 2) **Les défaillances occasionnées par un dommage accidentel, un déversement de liquide, une infestation d'insectes, une mauvaise utilisation, un abus ou un dommage physique intentionnel;**
- 3) **les services de réparation effectués par un personnel de réparation non autorisé;**
- 4) **les pièces destinées à être remplacées périodiquement (par exemple : filtres, plomberie, filtres, boutons, batteries, sacs, courroies, ampoules et/ou lampes);**
- 5) **les dommages esthétiques, y compris les éraflures, l'écaillage ou les bosses qui n'entravent pas le fonctionnement mécanique de l'article et les problèmes dus à une mauvaise installation;**
- 6) **les dommages causés par une catastrophe naturelle;**
- 7 **les produits dont le numéro de série a été modifié ou effacé;**
- 8) **les produits qui ne figurent pas dans ce Plan ou sur le reçu de vente;**

- 9) **les dommages indirects ou accessoires, y compris, mais sans s'y limiter, la perte d'utilisation, la perte d'activité, la perte de bénéfices;**
- 10) **le diagnostic « aucun problème détecté » ou le fait de ne pas suivre les instructions du fabricant;**
- 11) **les frais liés à une défaillance, et les frais de pièces et/ou de main-d'œuvre engagés en raison d'un rappel émis par un fabricant, indépendamment de la capacité du fabricant à régler lesdites réparations;**
- 12) **les problèmes préexistants;**
- 13) **les réparations ou les remplacements effectués à l'extérieur du Canada;**
- 14) **les produits non couverts à l'origine par une politique de retour en magasin ou par la garantie du fabricant, y compris, mais sans s'y limiter, les modèles de plancher;**
- 15) **les dommages causés par les actes d'un tiers, un incendie, une collision, du vandalisme ou un vol;**
- 16) **la responsabilité ou les dommages matériels, ou encore les blessures ou le décès d'une personne ou d'un animal domestique découlant du fonctionnement, de l'entretien ou de l'utilisation du produit;**
- 17) **le coût de l'entretien préventif et des dommages causés par un entretien préventif inadéquat;**
- 18) **les pièces endommagées résultant d'un manque de maintien de niveaux appropriés de lubrifiants ou de liquides de refroidissement;**
- 19) **les produits dont les dispositifs de sécurité ont été retirés, contournés, désactivés ou altérés;**
- 20) **tout dommage ou toute perte de données ou du système d'exploitation, y compris les dommages ou les pertes à la suite de réparations ou de remplacements en vertu du présent Plan;**
- 21) **les dommages qui ne sont pas signalés dans les trente (30) jours suivant l'expiration du Plan;**
- 22) **les dommages découlant d'une guerre, d'une invasion ou d'un acte de la part d'ennemis étrangers, d'hostilités, d'une guerre civile, d'une rébellion, d'une émeute, d'une grève, d'un conflit de travail, d'une contre-grève ou de mouvements populaires;**
- 23) **les produits utilisés à des fins commerciales (organisations avec plusieurs usagers), à des fins de location publique ou à des fins d'utilisation dans des logements collectifs;**
- 24) **l'introduction d'objets étrangers, et**
- 25) **les défauts inhérents qui relèvent du fabricant.**

Absence de franchise : Ce Plan ne comporte aucune franchise.

Absence de renouvellement : Ce Plan ne peut être renouvelé.

Annulation : Vous pouvez annuler ce Plan au cours des quatre-vingt-dix (90) premiers jours en vous rendant dans un magasin Walmart de votre localité. Vous pouvez également annuler ce Plan à tout moment en adressant un avis écrit à Asurion - Protection Plan Attn : Correspondence Department, P.O. Box 1818, Sterling, VA 20167, USA. Si le Plan est annulé par l'une ou l'autre partie : a) dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la réception du Plan, vous recevrez un remboursement complet du prix acquitté au titre du Plan, à condition qu'aucun service n'ait été effectué, ou b) au-delà de quatre-vingt-dix (90) jours après la réception du Plan, vous recevrez un remboursement au prorata, déduction faite de tout service reçu. Le présent Plan peut être annulé par nous ou par Asurion en cas de fraude ou de fausse déclaration substantielle de votre part, notamment s'il est utilisé à des fins commerciales, dans le cadre d'une location ou si un organisme de réglementation l'exige. La réparation ou le remplacement non autorisé

de l'équipement couvert peut entraîner l'annulation de ce Plan par nous (pour une raison autre que la fraude ou la fausse déclaration matérielle). Si l'annulation émane de nous, un avis écrit d'annulation vous sera envoyé par la poste au moins quatre-vingt-dix (90) jours avant l'entrée en vigueur de l'annulation.

Renseignements personnels : Les renseignements personnels, qui comprennent les renseignements factuels ou subjectifs (enregistrés ou non) sur une personne identifiable recueillis dans le cadre du Plan (ci-après, les « Renseignements personnels »), seront recueillis, utilisés et divulgués par Walmart et Asurion afin d'administrer le Plan, notamment pour étudier, évaluer et traiter les réclamations, créer et gérer les dossiers, l'assurance ou la réassurance des obligations dans le cadre du Plan, ainsi que pour fournir du service à la clientèle. Walmart et, à d'autres fins décrites dans la politique de confidentialité d'Asurion, Asurion peut échanger des renseignements personnels si nécessaire aux fins décrites ci-dessus. À moins que vous ne vous y opposiez en appelant au 1 855 308-7295 ou en vous rendant sur www.asurion.com/walmartcanada, Walmart pourra également utiliser vos renseignements personnels pour vous fournir des informations et des offres spéciales concernant ses produits et services. Les renseignements personnels peuvent également être utilisés et divulgués à d'autres fins avec votre consentement ou selon ce qui est permis ou exigé par la loi. Pour de plus amples renseignements (y compris en ce qui concerne l'utilisation de fournisseurs de services situés à l'extérieur du Canada dans le cadre du Plan), ou pour une demande d'accès aux renseignements personnels, une correction, et pour exercer vos droits en matière de confidentialité, veuillez soumettre votre demande de renseignements personnels à Asurion en visitant ce site : <https://privacyportal.onetrust.com/webform/c40dfca6-525d-44cd-82a0-f892f87753af/5df8f2e9-a6bb-46f7-acfa-2ad74900e035> ou à P.O. Box 1818, Sterling, VA 20167, États-Unis. Les demandes d'accès doivent être faites par écrit. Vous pouvez également obtenir une copie de la Politique de confidentialité d'Asurion en visitant <https://www.asurion.com/privacy-policy-ca-fr/>.

Lieu de stockage des données : Vos renseignements peuvent être traités et stockés aux États-Unis et peuvent être assujettis à l'accès par les autorités américaines en vertu des lois applicables.

Pour obtenir une copie en gros caractères des conditions générales du présent Plan, veuillez composer le 1 855 308-7295.

Plan administré par :

Asurion Consumer Solutions of Canada Corp.
900-1959 Upper Water Street, Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 3N2, Canada • 1 855 308-7295
©2021 Asurion, LLC Tous droits réservés.
585 (11/21)

For residents in the province of British Columbia

Contract of Additional Warranty

This is a legal contract (referred to hereinafter as the “Plan”). By purchasing it, you understand that it is such a contract and acknowledge that you have had the opportunity to read the terms and conditions set forth herein. Except in British Columbia, this Plan is not a contract of insurance. By purchasing this Plan you are consenting to Asurion Consumer Solutions of Canada Corp. and Continental Casualty Company, Canadian Branch’s collection, use and disclosure of personal information as described below, including its ability to share your personal information with Walmart, the seller of this Plan.

Obligor: Continental Casualty Company, Canadian Branch (“CNA Canada”), whose address is 66 Wellington Street West, Suite 3700, Toronto, Ontario M5K 1J5, Canada, telephone 1-800-831-4262.

For the purposes of the Insurance Companies Act (Canada) this policy was issued in the course of the insurer’s insurance business in Canada.



Authorized Representative

This policy contains a clause which may limit the amount payable.

Please register your product by logging on to www.asurion.com/walmartcanada or calling toll-free 1-855-308-7295.

Definitions: Throughout this Plan the words (1) “we,” “us,” and “our” refer to the Obligor, as referenced above; (2) “administrator” refers to Asurion Consumer Solutions of Canada, Corp. (“Asurion”). The administrator can be contacted at: 900-1959 Upper Water Street, Halifax, Nova Scotia B3J 3N2, Canada; (3) “retailer” and “Walmart” refers to Wal-Mart Canada Corp., the retailer from which you purchased the product and this Plan; (4) “product” refers to the item which you purchased concurrently with and is covered by this Plan; (5) “you” and “your” refers to the individual who purchased the product and this Plan; (6) “breakdown” refers to the mechanical or electrical failure of the product(s) caused by: (a) defects in materials and/or workmanship; (b) normal wear and tear; (c) dust, heat or humidity; or (d) power surge; and (7) “replacement product” refers to a **NEW, REFURBISHED OR REMANUFACTURED PRODUCT OF EQUAL OR SIMILAR FEATURES AND FUNCTIONALITY THAT PERFORMS TO THE FACTORY SPECIFICATIONS OF THE ORIGINAL PRODUCT.** Technological advances may result in a replacement product with a lower selling price than the original product.

Instructions: You must keep the sales receipt or order confirmation email for the product; it is an integral part of this Plan and you may be required to reference it to obtain service. This Plan, including the terms, conditions, limitations and exclusions set out herein, and the sales receipt or order confirmation email containing the price you paid for this Plan and covered product, the length and commencement date of this Plan and product identification information, constitute the entire agreement.

What is Covered:

This Plan provides for the repair or replacement of your product in the event the product experiences a breakdown which is not covered under any insurance policy, other warranty or service contract. If we determine that we cannot repair your product as specified in this Plan, we may replace the product with a replacement product or, at our discretion, we will issue you a voucher, gift card or cheque for the purchase price paid for

the product, excluding taxes, as indicated on your sales receipt or order confirmation email, to return to the retailer to purchase a replacement product. Non-original manufacturer’s parts may be used for repair of the product if the manufacturer’s parts are unavailable. Once you have received your voucher, gift card, cheque or replacement product for your product pursuant to this Plan, all of our obligations under this Plan shall have been fulfilled in their entirety.

This Plan Includes the Following Product Specific Enhanced Coverages Beginning on the Date of Purchase:

- Power surge protection.
- Food Spoilage: If you purchased a Plan for a refrigerator or freezer, you will be reimbursed for food losses resulting from the covered breakdown of your refrigerator or freezer up to \$250 for the period of time specified on your receipt on a per refrigerator or freezer/per incident basis. Documented proof of loss will be required.
- Laundry Allowance: If you purchased a Plan for a washer or dryer, you will be reimbursed for laundry cleaning services up to \$25 per qualified service repair if your product is out for service for more than seven (7) consecutive days. You will be required to submit an itemized list for each laundry reimbursement claim to the administrator.

Term of Coverage: The term of your Plan begins on your date of purchase and continues for the period indicated on your sales receipt or order confirmation email. Except for product specific enhanced coverages outlined above which begin on your date of purchase; all other coverage begins immediately following the expiration of the manufacturer’s warranty. The Plan is inclusive of the manufacturer’s warranty; it does not replace the manufacturer’s warranty but provides certain additional benefits during the term of the manufacturer’s warranty. After the manufacturer’s warranty expires, the Plan continues to provide some of the manufacturer’s benefits as well as certain additional benefits listed within the Plan’s terms and conditions. Plan coverage remains in effect throughout the end of your term, unless cancelled or fulfilled pursuant to the provisions below. In the event your product is being serviced by an authorized service centre when the Plan expires, the term of the Plan will be extended until the covered repair has been completed.

To Make a Claim / How it Works: If your product fails, call Product Protection Plan customer service at 1-855-308-7295 or go to www.asurion.com/walmartcanada, to process your claim 24 hours a day, 7 days a week. **You must call prior to having service; all repairs or replacements must be authorized in advance.** Unauthorized repairs or replacements may not be covered. In-home, depot or carry-in service may be available; the customer service representative will inform you what type of service your product qualifies for during the claim process. We will pay for the cost of shipping your product to and from the authorized service centre if depot service is required. At our sole discretion, we may require that you return the original product to us for inspection by our authorized service centre, or we may require you to purchase a replacement product with similar features, as a condition to receiving a replacement product or a reimbursement. We may require you to fill out a claim facilitation form prior to receiving service or a replacement or reimbursement under this Plan. You may also be required to produce a Provincial or Federal issued photo identification as a condition to receiving service or replacement or reimbursement under this Plan. All claims must be reported within thirty (30) days after expiration of this Plan. In addition, to English and French, customer assistance is available in a number of languages for your convenience.

No Lemon Policy: After three (3) repairs have been completed on an individual product, for the same defect, and that individual product requires a fourth (4th) repair, as determined by us, we will issue you a voucher, gift card or cheque for the purchase price paid for the product, excluding taxes, as indicated on your sales receipt or order confirmation email. The No Lemon Policy does not apply to repairs performed while the product is under the manufacturer's warranty. Preventative maintenance checks, cleanings, product diagnosis and customer education are not considered repairs for the purposes of the No Lemon Policy.

Limit of Liability: For any single claim, the limit of liability under this Plan is the least of the cost of: (1) authorized repairs; (2) a replacement product; (3) reimbursement for authorized repairs or replacement; or (4) the price that you paid for the product, excluding taxes, as indicated on your receipt or order confirmation email. The total liability under this Plan for any single product is: (a) replacement of the product; (b) reimbursement of the purchase price you paid for the product, excluding taxes as indicated on your receipt or order confirmation email; or (c) the total cost of all authorized repairs up to the purchase price you paid, excluding taxes, of the product. In the event that we have met any of the above conditions (a), (b) or (c) of the total liability we shall have fulfilled our obligations owed under this Plan and this Plan shall terminate.

Free transferability: The Plan may be transferred to a subsequent owner of the product at no additional charge. There are no restrictions provided your Plan is valid. To transfer, call 1-855-308-7295. Information provided by you must include the Plan number, date of transfer, new owner's name, complete address and telephone number.

Manufacturer's Responsibilities: Parts and services covered during the manufacturer's warranty period are the sole responsibility of the manufacturer.

WHAT IS NOT COVERED:

- (1) **Loss and theft;**
- (2) **Breakdown caused by accidental damage, spilled liquids, insect infestation, misuse, abuse, or intentional physical damage;**
- (3) **Service performed by unauthorized repair personnel;**
- (4) **Parts intended for periodic replacement (for example: filters, plumbing, filters, knobs, batteries, bags, belts, bulbs and/or lamps);**
- (5) **Cosmetic damage, including scratches, peelings or dents that do not impede the mechanical functionality of the item and problems due to improper installation;**
- (6) **Damage resulting from Acts of God;**
- (7) **Products with altered or missing serial numbers;**
- (8) **Products that are not listed on this Plan or on the sales receipt;**
- (9) **Consequential or incidental damages, including but not limited to, loss of use, loss of business, loss of profits;;**
- (10) **"No Problem Found" diagnosis or failure to follow the manufacturer's instructions;**
- (11) **Any failures, parts and/or labor costs incurred that are associated with a manufacturer's recall, regardless of the manufacturer's ability to pay for such repairs;**
- (12) **Pre-existing conditions;**
- (13) **Service or replacement outside of Canada;**
- (14) **Products not originally covered by a store return policy or manufacturer's warranty, including, but not limited to, floor models;**
- (15) **Damages caused by third-party actions, fire, collision, or vandalism;**
- (16) **Liability or damage to property, or injury or death to any person or**

- pet arising out of the operation, maintenance or use of the product;**
- (17) **Cost of preventative maintenance and damages caused by improper preventative maintenance;**
- (18) **Damaged parts resulting from failure to maintain proper levels of lubricants or coolants;**
- (19) **Products with safety feature(s) removed, bypassed disabled or altered;**
- (20) **Any damage or loss to any data or operating system, including damage or loss as a result of any repairs or replacement under this Plan;**
- (21) **Damage which is not reported within thirty (30) days after expiration of this Plan;**
- (22) **Damages resulting from war, invasion or act of foreign enemy, hostilities, civil war, rebellion, riot, strike, labor disturbance, lockout or civil commotion;**
- (23) **Products used for commercial purposes (multi-user organizations), public rental or communal use in multi-family housing;**
- (24) **Introduction of foreign objects; and**
- (25) **Inherent defects that are the responsibility of the manufacturer.**

No Deductibles: No deductibles apply to this Plan.

No Renewal: This Plan is not renewable.

Cancellation: You may cancel this Plan during the first ninety (90) days by visiting your local Walmart location. You may also cancel this Plan at any time by providing written notice to Asurion at Protection Plan Attn: Correspondence Department, P.O. Box 1818, Sterling, VA 20167, USA. If the Plan is cancelled by either party: (a) within ninety (90) days of the receipt of this Plan, you shall receive a full refund of the price paid for the Plan, provided no service has been performed, or (b) after ninety (90) days of the receipt of this Plan, you will receive a pro rata refund, less the cost of any service received. This Plan may be cancelled by us or Asurion for fraud or material misrepresentation by you, including but not limited to commercial or rental use, or if required to do so by a regulatory authority. Unauthorized repair or replacement of covered equipment may result in the cancellation of this Plan by us (for a reason other than fraud or material misrepresentation). In the event of cancellation by us, written notice of cancellation shall be mailed to you not less than ninety (90) days before cancellation is effective.

Personal Information: Personal information, which includes factual or subjective information (recorded or not) about an identifiable individual collected in connection with the Plan (referred to hereinafter as "Personal Information"), will be collected, used and disclosed by Walmart and Asurion and CNA Canada for the purposes of administering the Plan, including investigating, assessing and processing claims, creating and maintaining records, insurance or reinsurance of Plan liabilities and providing customer service. Walmart, and for such other purposes as are described in the privacy policies of Asurion, and CNA Canada, may exchange Personal Information as necessary for the purposes described above. Unless you opt-out by calling 1-855-308-7295 or visiting www.asurion.com/walmartcanada, Walmart may also use your Personal Information to provide you with information and special offers regarding its products and services. Personal Information may also be used and disclosed for other purposes with your consent or as permitted or required by law. For more information (including with respect to the use service providers located outside of Canada in connection with the Plan), or for personal information access request, correction, and to exercise your privacy rights, please submit your privacy inquiry to Asurion by visiting this site: <https://privacyportal.onetrust.com/webform/c40dfca6-525d-44cd-82a0-f892f87753af/5df8f2e9-a6bb-46f7-acfa-2ad74900e035> or at P.O. Box 1818, Sterling, VA 20167, USA. Requests for access must

be in writing. You may also obtain a copy of Asurion's privacy policy by visiting <https://www.asurion.com/privacy-policy-ca-en/> or you may obtain a copy of Continental Casualty Company's privacy policy by visiting <https://www.cnacanada.ca>.

Data Residency: Your information may be processed and stored in the United States and may be subject to access by U.S. authorities under applicable laws.

To obtain a large-type copy of the terms and conditions of this Plan, please call 1-855-308-7295.

Administered by:

Asurion Consumer Solutions of Canada, Corp.
900-1959 Upper Water Street, Halifax, Nova Scotia
B3J 3N2, Canada • 1-855-308-7295

©2021 Asurion, LLC. All rights reserved.

586 (11/21)

Uniquement pour les citoyens de la Colombie-Britannique

Contrat de garantie supplémentaire

Ce document constitue un contrat légal (ci-après, le « Plan »). En effectuant un achat, vous comprenez qu'il s'agit en tant que tel d'un contrat et vous reconnaissez que vous avez eu l'occasion de lire les modalités énoncées dans les présentes. En Colombie-Britannique, le présent Plan est un contrat d'assurance. En souscrivant ce Plan, vous consentez à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation, par Asurion Consumer Solutions of Canada Corp. et Continental Casualty Company, succursale canadienne, de renseignements personnels tels que décrits ci-dessous. De plus, vous acceptez que ces entités puissent communiquer vos renseignements personnels à Walmart, le vendeur de ce Plan.

Partie obligée : Continental Casualty Company, Canadian Branch (« CNA Canada »), dont l'adresse est sise au 66 Wellington Street West, Suite 3700, Toronto (Ontario) M5K 1J5 (Canada), téléphone : 1 800 831-4262.

Aux fins de la Loi sur les sociétés d'assurance (Canada), cette police a été émise dans le cadre des activités d'assurance de l'assureur au Canada.



Représentant autorisé

Cette police contient une clause susceptible de limiter le montant dû.

Veillez enregistrer votre produit en vous connectant à www.asurion.com/walmartcanada ou en composant le numéro gratuit 1 855 308-7295.

Définitions : Dans le présent Plan, les termes 1) « nous », « notre » et « nos » renvoient à la Partie obligée, comme indiqué ci-dessus; 2) l'« administrateur » renvoie à Asurion Consumer Solutions of Canada, Corp. (« Asurion »). L'administrateur peut être joint à : 900-1959 Upper Water Street, Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3N2 (Canada); 3) les termes « revendeur » et « Walmart » renvoient à Wal-Mart Canada Corp. qui est le revendeur auprès duquel vous avez acheté le produit et souscrit ce Plan; 4) « produit » renvoie à l'article que vous avez acheté en même temps que ce Plan garantissant le produit; 5) « vous », « votre » et « vos » renvoient à la personne qui a acheté le produit et souscrit ce Plan; 6) « défaillance » renvoie aux pannes mécaniques ou électriques affectant le ou les produits et causées par : (a) les défauts de matériau et de fabrication; (b) l'usure normale; (c) la poussière, la chaleur ou l'humidité, ou (d) une surtension; et 7) « produit de remplacement » renvoie à un **PRODUIT NEUF, REMIS À NEUF OU RÉUSINÉ AYANT DES CARACTÉRISTIQUES ET FONCTIONS ÉQUIVALENTES OU SIMILAIRES AU PRODUIT ORIGINAL ET FONCTIONNANT SELON LES MÊMES SPÉCIFICATIONS DE FABRICATION**. Les progrès technologiques peuvent faire en sorte que le prix de vente d'un produit de remplacement est inférieur à celui du produit d'origine.

Instructions: Vous devez conserver le reçu de vente ou le courriel de confirmation de commande du produit; il fait partie intégrante de ce Plan, et vous pouvez être amené à y faire référence pour obtenir le service. Ce Plan, y compris les termes, conditions, limitations et exclusions énoncés dans les présentes, et le reçu de vente ou le courriel de confirmation de commande contenant le prix que vous avez payé pour bénéficier de ce Plan et du produit couvert, la durée et la date de début de ce Plan et les renseignements d'identification du produit, constituent l'intégralité de l'entente.

Ce qui est couvert :

Ce Plan couvre les frais de réparation ou de remplacement de votre produit au cas où celui-ci aurait une défaillance non couverte par une police d'assurance, une autre garantie ou un contrat de service. Si nous estimons que nous ne pouvons pas réparer votre produit comme spécifié dans ce Plan, nous pourrions le remplacer par un produit de rechange ou, à notre discrétion, vous remettre un bon d'achat, une carte-cadeau ou un chèque à hauteur du prix d'achat que vous aurez réglé pour le produit, taxes non comprises, comme indiqué sur votre reçu d'achat ou dans le courriel de confirmation de votre commande, que vous pourrez remettre au revendeur en échange d'un produit de rechange. Le produit peut être réparé avec des pièces qui ne proviennent pas du fabricant d'origine si les pièces du fabricant ne sont pas disponibles. Une fois que vous aurez reçu le bon d'achat, la carte-cadeau, le chèque ou le produit de remplacement au titre de votre produit en vertu du Plan, nous serons réputés avoir rempli l'intégralité des obligations qui nous incombent en vertu du Plan.

Ce Plan comprend les couvertures améliorées spécifiques aux produits suivants, lesquelles entrent en vigueur à compter de la date d'achat :

- Protection contre les surtensions.
- Pertes de nourriture : Si vous avez souscrit un Plan pour un réfrigérateur ou un congélateur, vous serez remboursé pour les pertes de nourriture résultant d'une panne couverte de votre réfrigérateur ou congélateur jusqu'à 250 \$ pour la période de temps indiquée sur votre reçu, par réfrigérateur ou congélateur et par incident. Les pertes devront être étayées par des documents.
- Allocation pour les appareils de lavage : Si vous avez acheté un Plan pour une laveuse ou une sècheuse, vous serez remboursé pour les services de nettoyage du linge jusqu'à 25 \$ par réparation admissible si votre produit est hors service pendant plus de sept (7) jours consécutifs. Vous devrez soumettre à l'administrateur la liste détaillée de chaque service de blanchisserie dont vous demandez le remboursement.

Durée de la couverture : Le Plan entre en vigueur à la date de votre achat et couvre la période indiquée sur votre reçu de vente ou votre courriel de confirmation de commande. Sauf s'il s'agit des couvertures améliorées spécifiques aux produits, stipulées ci-dessus et prenant effet à la date de l'achat, toutes les autres couvertures prennent effet immédiatement après l'expiration de la garantie du fabricant. Le Plan inclut la garantie du fabricant; il ne remplace pas la garantie, mais il offre certains avantages complémentaires pendant la durée de validité de la garantie du fabricant. À l'expiration de la garantie du fabricant, le Plan continue d'offrir certains avantages précédemment offerts par le fabricant, ainsi que les avantages complémentaires énoncés dans les conditions du Plan. La couverture du Plan demeurera en vigueur pendant toute la durée précisée, à moins qu'elle ne soit annulée ou utilisée conformément aux dispositions énoncées ci-dessous. Si votre produit est en cours de réparation dans un centre de service agréé à l'expiration de ce Plan, la durée du Plan sera prolongée jusqu'à ce que la réparation couverte ait été effectuée.

Pour formuler une réclamation/Démarches : Si votre produit tombe en panne, appelez le service à la clientèle du Plan de protection des produits au 1 855 308-7295 ou rendez-vous sur www.asurion.com/walmartcanada, afin de formuler votre réclamation, le service étant ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. **Vous devez appeler avant de faire procéder à une réparation; toutes les réparations et tous les remplacements doivent être autorisés à l'avance.** Les réparations et remplacements non autorisés peuvent ne pas être couverts. Un service à domicile, de dépôt ou de retour peut être mis à

disposition; le représentant du Service à la clientèle vous informera du type de service dont votre produit peut bénéficier au moment du processus de la réclamation. Nous prendrons en charge les frais d'expédition de votre produit à destination et en provenance du centre de service agréé si un service de dépôt est nécessaire. À notre entière discrétion, nous pourrions vous demander de nous retourner le produit original afin qu'il soit inspecté par notre centre de service agréé ou nous pouvons vous demander d'acheter un produit de remplacement ayant des caractéristiques semblables comme condition pour recevoir un produit de remplacement ou un remboursement. Nous pouvons vous demander de remplir un formulaire de facilitation pour la réclamation d'un remboursement avant de recevoir un service, un remplacement ou un remboursement au titre de ce Plan. Vous pouvez également être tenu de présenter une pièce d'identité avec photo émise par votre province de résidence ou le gouvernement fédéral comme condition de recevoir un service de réparation, un produit de remplacement ou un remboursement au titre de ce Plan. Toutes les réclamations doivent être déclarées dans les trente (30) jours suivant l'expiration du présent Plan. En plus de l'anglais et du français, l'assistance à la clientèle est disponible dans plusieurs langues pour votre commodité.

Politique anti-citron : Après trois (3) réparations effectuées sur un même produit pour le même défaut, si nous estimons que ledit produit nécessite une quatrième (4e) réparation, nous vous remettrons un bon d'achat, une carte-cadeau ou un chèque à hauteur du prix que vous avez acquitté pour le produit, taxes exclues, comme indiqué sur votre reçu d'achat ou dans le courriel de confirmation de votre commande. La politique anti-citron ne s'applique pas aux réparations effectuées pendant que le produit est sous la garantie du fabricant. Les contrôles d'entretien préventif, les nettoyages, le diagnostic des produits et l'éducation des clients ne sont pas considérés comme des réparations aux fins de la politique anti-citron.

Limite de responsabilité : S'agissant de chaque réclamation individuelle, la limite de responsabilité au titre de ce Plan correspond aux frais les moins élevés entre 1) le coût des réparations autorisées, 2) le coût d'un produit de remplacement, 3) le remboursement des réparations autorisées ou du produit de remplacement, ou 4) le prix acquitté au titre du produit, taxes non comprises, comme indiqué sur votre reçu de vente ou dans votre courriel de confirmation de commande. La responsabilité totale au titre de ce Plan pour un même produit correspond : a) au remplacement du produit par un produit de rechange; b) au remboursement du prix d'achat que vous aurez réglé pour le produit, taxes non comprises, indiqué sur votre reçu de vente ou dans votre courriel de confirmation de commande, ou c) au coût total de toutes les réparations autorisées jusqu'à concurrence du prix d'achat du produit, taxes non comprises. Si nous satisfaisons à l'une des conditions a), b) ou c) ci-dessus relativement à la responsabilité totale, nous aurons rempli toutes les obligations qui nous incombent au titre du présent Plan, et celui-ci prendra fin.

Cession gratuite : Ce Plan peut être cédé à un propriétaire subséquent du produit sans frais additionnels. Aucune restriction ne s'applique tant que le Plan est en vigueur. Pour effectuer une cession, appelez au 1 855 308-7295. Vous devrez indiquer le numéro du Plan, la date de la cession, le nom du nouveau propriétaire, son adresse complète et son numéro de téléphone.

Responsabilités du fabricant : Les pièces et les services couverts pendant la période de garantie du fabricant relèvent de la seule responsabilité du fabricant.

CE QUI N'EST PAS COUVERT :

- 1) **La perte et le vol;**
- 2) **Les défaillances occasionnées par un dommage accidentel, un déversement de liquide, une infestation d'insectes, une mauvaise utilisation, un abus ou un dommage physique intentionnel;**

- 3) **les services de réparation effectués par un personnel de réparation non autorisé;**
- 4) **les pièces destinées à être remplacées périodiquement (par exemple : filtres, plomberie, filtres, boutons, batteries, sacs, courroies, ampoules et/ou lampes);**
- 5) **les dommages esthétiques, y compris les éraflures, l'écaillage ou les bosses qui n'entravent pas le fonctionnement mécanique de l'article et les problèmes dus à une mauvaise installation;**
- 6) **les dommages causés par une catastrophe naturelle;**
- 7) **les produits dont le numéro de série a été modifié ou effacé;**
- 8) **les produits qui ne figurent pas dans ce Plan ou sur le reçu de vente;**
- 9) **les dommages indirects ou accessoires, y compris, mais sans s'y limiter, la perte d'utilisation, la perte d'activité, la perte de bénéfices;**
- 10) **le diagnostic « aucun problème détecté » ou le fait de ne pas suivre les instructions du fabricant;**
- 11) **les frais liés à une défaillance, et les frais de pièces et/ou de main-d'œuvre engagés en raison d'un rappel émis par un fabricant, indépendamment de la capacité du fabricant à régler lesdites réparations;**
- 12) **les problèmes préexistants;**
- 13) **les réparations ou les remplacements effectués à l'extérieur du Canada;**
- 14) **les produits non couverts à l'origine par une politique de retour en magasin ou par la garantie du fabricant, y compris, mais sans s'y limiter, les modèles de plancher;**
- 15) **les dommages causés par les actes d'un tiers, un incendie, une collision ou du vandalisme;**
- 16) **la responsabilité ou les dommages matériels, ou encore les blessures ou le décès d'une personne ou d'un animal domestique découlant du fonctionnement, de l'entretien ou de l'utilisation du produit;**
- 17) **le coût de l'entretien préventif et des dommages causés par un entretien préventif inadéquat;**
- 18) **les pièces endommagées résultant d'un manque de maintien de niveaux appropriés de lubrifiants ou de liquides de refroidissement;**
- 19) **les produits dont les dispositifs de sécurité ont été retirés, contournés, désactivés ou altérés;**
- 20) **tout dommage ou toute perte de données ou du système d'exploitation, y compris les dommages ou les pertes à la suite de réparations ou de remplacements en vertu du présent Plan;**
- 21) **les dommages qui ne sont pas signalés dans les trente (30) jours suivant l'expiration du Plan;**
- 22) **les dommages découlant d'une guerre, d'une invasion ou d'un acte de la part d'ennemis étrangers, d'hostilités, d'une guerre civile, d'une rébellion, d'une émeute, d'une grève, d'un conflit de travail, d'une contre-grève ou de mouvements populaires;**
- 23) **les produits utilisés à des fins commerciales (organisations avec plusieurs usagers), à des fins de location publique ou à des fins d'utilisation dans des logements collectifs;**
- 24) **l'introduction d'objets étrangers, et**
- 25) **les défauts inhérents qui relèvent du fabricant.**

Absence de franchise : Ce Plan ne comporte aucune franchise.

Absence de renouvellement : Ce Plan ne peut être renouvelé.

Annulation : Vous pouvez annuler ce Plan au cours des quatre-vingt-dix (90) premiers jours en vous rendant dans un magasin Walmart de

vosre localit . Vous pouvez  galement annuler ce Plan   tout moment en adressant un avis  crit   Asurion - Protection Plan, Attn : Correspondence Department, P. O. Box 1818, Sterling, VA 20167, USA. Si le Plan est annul  par l' une ou l' autre partie : a) dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la r ception du Plan, vous recevrez un remboursement complet du prix acquitt  au titre du Plan,   condition qu'aucun service n'ait  t  effectu , ou b) au-del  de quatre-vingt-dix (90) jours apr s la r ception du Plan, vous recevrez un remboursement au prorata, d duction faite de tout service re u. Le pr sent Plan peut  tre annul  par nous ou par Asurion en cas de fraude ou de fausse d claration substantielle de votre part, notamment s'il est utilis    des fins commerciales, dans le cadre d'une location ou si un organisme de r glementation l'exige. La r paration ou le remplacement non autoris  de l' quipement couvert peut entra ner l'annulation de ce Plan par nous (pour une raison autre que la fraude ou la fausse d claration mat rielle). Si l'annulation  mane de nous, un avis  crit d'annulation vous sera envoy  par la poste au moins quatre-vingt-dix (90) jours avant l'entr e en vigueur de l'annulation.

Renseignements personnels : Les renseignements personnels, notamment les renseignements factuels ou subjectifs (enregistr s ou non) sur une personne identifiable recueillis dans le cadre du Plan (ci-apr s, les « Renseignements personnels »), seront recueillis, utilis s et divulgu s par Walmart, Asurion et CNA Canada afin d'administrer le Plan, notamment lorsqu'il s'agit d' tudier, d' valuer et de traiter les r clamations, de cr er et de g rer les dossiers, l'assurance ou la r assurance des obligations dans le cadre du Plan et de fournir le service   la client le. Walmart, et   d'autres fins d crites dans les politiques de confidentialit  d'Asurion, et CNA Canada, peuvent  changer des renseignements personnels si n cessaire aux fins d crites ci-dessus.   moins que vous ne vous y opposiez en appelant au 1 855 308-7295 ou en vous rendant sur www.asurion.com/walmartcanada, Walmart pourra  galement utiliser vos renseignements personnels pour vous fournir des informations et des

offres sp ciales concernant ses produits et services. Les renseignements personnels peuvent  galement  tre utilis s et divulgu s   d'autres fins avec votre consentement ou selon ce qui est permis ou exig  par la loi. Pour de plus amples renseignements (y compris en ce qui concerne l'utilisation de fournisseurs de services situ s   l'ext rieur du Canada dans le cadre du Plan), ou pour une demande d'acc s aux renseignements personnels, une correction, et pour exercer vos droits en mati re de confidentialit , veuillez soumettre votre demande de renseignements personnels   Asurion en visitant ce site : <https://privacyportal.onetrust.com/webform/c40dfca6-525d-44cd-82a0-f892f87753af/5df8f2e9-a6bb-46f7-acfa-2ad74900e035> ou   P.O. Box 1818, Sterling, VA 20167,  tats-Unis. Les demandes d'acc s doivent  tre faites par  crit. Vous pouvez  galement obtenir une copie de la politique de confidentialit  d'Asurion en visitant <https://www.asurion.com/privacy-policy-ca-fr/> ou obtenir une copie de la politique de confidentialit  de Continental Casualty Company en visitant <https://www.cnacanada.ca>.

Lieu de stockage des donn es : Vos renseignements peuvent  tre trait s et stock s aux  tats-Unis et peuvent  tre assujettis   l'acc s par les autorit s am ricaines en vertu des lois applicables.

Pour obtenir une copie en gros caract res des conditions g n rales du pr sent Plan, veuillez composer le 1 855 308-7295.

Plan administr  par:

Asurion Consumer Solutions of Canada, Corp.
900-1959 Upper Water Street, Halifax, Nova Scotia
B3J 3N2, Canada • 1 855 308-7295
 2021 Asurion, LLC. Tous droits r serv s.
586 (11/21)